

Licence n° 2009/11/ 0003322

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

Copie conforme n° 0001

La présente licence autorise (1)

RAPIDES COURSES 92

44 RUE JEAN JAURES

92170 VANVES

n° SIREN P09209063

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 6 tonnes de poids maximum autorisé ou 3,5 tonnes de charge utile autorisée, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises..

Mentions spécifiques :

ACTIVITE DE TRANSPORT OU DE LOCATION ASSUREE EXCLUSIVEMENT  
A L'AIDE DE VEHICULES N'EXCEDANT PAS 3T5 DE POIDS MAXIMUM AUTORISE

Observations particulières :

AUTORISATION VALIDE SOUS RESERVE D'IMMATRICULATION  
AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

La présente licence est valable du 01/10/2009 au 30/09/2014

Délivrée à PARIS (FRANCE)

30/09/2009

le 30/09/2009

Pour le Préfet de la Région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris, par délégation,  
La Responsable du secteur 2

Sarah PIERRE

(2)